

Rapport de discussion

Journée d'étude sur l'adéquation formation-emploi

Mardi 26 mars 2019

Discussion D1 – première ronde

Démarche pour inclure les personnes éloignées du marché du travail, 50 ans et plus, etc.

Organisations participantes

1. Alliance des milieux alternatifs de scolarisation du Québec (AMASQ) et Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
2. Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP-CSDM) et Association québécoise des intervenantes et des intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA)
3. Comité consultatif clientèle judiciairisée adulte
4. Comité consultatif personnes handicapées
5. Commission scolaire Marguerite-Bourgeois (Centre d'éducation des adultes Champlain)
6. Conseil du patronat du Québec (CPQ)
7. Conseil supérieur de l'éducation (CSE)
8. Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)
9. La puce communautaire
10. Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF)

Éléments clés de la conversation

Les personnes et les organisations participantes à cette conversation souhaitent souligner les facteurs et les conditions susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes éloignées du marché du travail dans l'actuel contexte d'adéquation entre la formation et l'emploi.

Outre les personnes de 50 ans et plus, les populations éloignées du marché du travail comptent des Autochtones, des personnes vivant avec un handicap, des personnes immigrantes, jeunes, judiciairisées ou ayant des besoins particuliers. La contribution de ces personnes au marché du travail apparaît essentielle aux yeux des participantes et des participants à cette conversation.

Il ressort de cet atelier que les entreprises disposent de la marge de manœuvre nécessaire afin de procéder aux ajustements nécessaires et accueillir des adultes éloignés du marché du travail.

Il importe pour ce faire de reconnaître les besoins particuliers de ces personnes ou de celles qui sont sous-représentées sur le marché du travail, notamment en matière d'accompagnement. Les participants et participantes déplorent cependant le financement non récurrent de projets ou d'initiatives qui, une fois terminés, ne permettent pas de modifier l'offre de formation ou de services. Ils déplorent également le fait que certains acteurs publics modifient leur offre de services sans avoir mené de réflexion préalable.

Au sujet de l'évolution de l'offre de service, les personnes participant à cet atelier insistent sur l'importance de tenir compte de la situation particulière des personnes immigrantes. On cite l'exemple de personnes (notamment immigrantes) qui se révèlent trop qualifiées par rapport aux besoins du marché du travail. Il est parfois demandé à ces personnes d'alléger leur CV, alors qu'elles devraient plutôt avoir droit à une meilleure reconnaissance de leurs diplômes et de leurs compétences.

Tout en déplorant le fait que les établissements d'enseignement réfléchissent en fonction de leur offre et non des adultes, les personnes et les organisations participantes à cette conversation insistent sur l'importance de tenir compte de la globalité de la personne et de ses problématiques particulières, de créer des parcours de formation en fonction des personnes et de leurs besoins et de favoriser à cet effet une meilleure concertation entre les acteurs.

Il ressort de cet atelier qu'il faut améliorer la reconnaissance des diplômes, favoriser le décloisonnement ainsi que le travail en équipe et rendre le système de financement plus flexible. Depuis plusieurs années un réseau d'intervenantes et d'intervenants mène des actions de formation adaptées aux besoins particuliers des personnes éloignées du marché du travail.

Selon les personnes et les organisations participantes, il faut identifier les sources de rigidité qui affectent les personnes sans emploi et corriger la situation. La plupart des acteurs concernés par ce sujet siègent à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) : le défi est de passer outre les logiques actuelles de compétition¹ afin de répondre aux besoins prioritaires et de favoriser la diversité ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie.

Ce qu'il faut retenir

Selon les personnes et les organisations participantes, une évolution de l'offre de services est essentielle afin de tenir compte des besoins spécifiques des personnes éloignées du marché du travail. Il faut également :

- porter une attention particulière à l'identification des populations adultes sous-représentées sur le marché du travail;
- clarifier la mission de chaque acteur afin qu'il ne soit plus en compétition, mais en mode de concertation : une meilleure concertation entre ces différents acteurs apparaît essentielle;
- forcer la concertation de tous les acteurs concernés par une même source de financement ou un même problème;
- s'assurer que les organisations qui en ont l'expertise et la connaissance puissent accompagner des entreprises dans leurs interventions auprès des personnes éloignées du marché du travail ou sous-représentées;
- favoriser une meilleure reconnaissance des diplômes des personnes immigrantes;
- mettre fin au financement soumis à la reddition de compte par le volume; et
- mener des actions de sensibilisation visant à déconstruire les stéréotypes qui affectent les personnes éloignées du marché du travail.

¹ Consulter les rapports E1 – La personne, diversité des choix et des besoins et C2 – La responsabilité partagée entre les acteurs pour plus de détails.

Pour aller de l'avant

Afin d'aller de l'avant, les personnes participantes à cette discussion ont souligné l'importance de :

- parvenir à une meilleure concertation des différents acteurs (commanditaires, employeurs, institutions, etc.);
- travailler en amont de la démarche de formation pour informer au mieux la population sur les possibilités;
- prendre en compte l'expertise des intervenantes et des intervenants auprès des personnes concernant l'accompagnement des entreprises et la réalité de l'offre de formation; et
- explorer le contexte actuel et les intérêts de personnes concernées.

Ce rapport est le résultat d'une discussion tenue le 26 mars 2019 dans le cadre de la journée d'étude sur l'adéquation formation-emploi organisée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) en collaboration avec la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) et l'Observatoire compétences-emploi (OCE-UQAM).

Un document synthèse présentant les résultats de cette journée ainsi que les autres rapports de discussion sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://icea.qc.ca/site/fr/actualites/l'adéquation-entre-la-formation-et-l'emploi-journée-d'étude-de-licéa>.